

Cathédrale de Bordeaux : **Après 15 mois de restauration, l'orgue de chœur** **sonne à nouveau !**

Bordeaux, le 23 mai 2023 – L'orgue de chœur de la cathédrale de Bordeaux reprend sa place centrale au sein de l'édifice, après 15 mois de restauration. À cette occasion, deux concerts d'inauguration seront donnés les 26 et 27 mai à 20h30 (entrée libre dans la limite des places disponibles - réservation conseillée sur cathedra.fr).

Construit en 1874, puis modifié en 1971, l'orgue de chœur de la cathédrale de Bordeaux n'a, pour ainsi dire, jamais failli à sa mission jusqu'en 2018. Son fonctionnement devenant de plus en plus aléatoire, une restauration complète de l'instrument s'est imposée pour permettre à la cathédrale de disposer d'un orgue en bon état, en attendant la future reconstruction des grandes orgues*.

Confié à la manufacture Pesce frères et fils dirigée par Stéphane Pesce, sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la maîtrise d'œuvre de Thierry Semenoux, le chantier de restauration aura duré 15 mois. Il n'en fallait pas moins pour redonner une nouvelle jeunesse à cet instrument cent-cinquantenaire. Restaurer les milliers de pièces qui constituent l'instrument, reconstituer et remettre les jeux à leur place d'origine, rétablir les caractéristiques phoniques d'antan, tout en conservant les apports de 1971 corrigés pour mieux s'intégrer à l'ensemble... In fine, l'harmonie (le son) a été retravaillée pour être en plus cohérence avec la taille et l'acoustique de l'édifice. Les deux programmes des deux soirées inaugurales permettront d'entendre la nouvelle richesse de l'orgue malgré ses dimensions modestes.



Jean-Baptiste Dupont, Organiste titulaire, jouant à l'orgue de chœur © Photo Antoine OLLIER Photographie

Un nouveau souffle pour les 150 ans de l'instrument

150 ans après sa construction originale, l'orgue de chœur trouve une nouvelle dynamique musicale tandis que la cathédrale retrouve, pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, un orgue digne de l'emblématique lieu qu'il occupe.

« Cette magnifique restauration donne un modeste aperçu de ce que pourrait être le futur grand orgue de tribune, pour lequel nous menons une campagne de mécénat d'envergure en vue de sa réfection très attendue. » commente Jean-Baptiste Dupont, organiste titulaire des orgues de la cathédrale de Bordeaux. « Grâce à ce travail d'excellence qui sera mené par les facteurs d'orgues, la cathédrale de Bordeaux sera l'une des premières à disposer d'une console générale mobile, laquelle permettra à l'organiste de jouer aussi bien du grand orgue de tribune que de l'orgue de chœur, tout en étant au plus près du public et des autres instrumentistes. »

Les orgues font partie des joyaux de la cathédrale Saint-André. Si l'orgue de chœur est à présent de retour, l'orgue de tribune nécessite une reconstruction totale de sa partie instrumentale. Construit dans les années 70, l'orgue de tribune comporte de graves lacunes sur les plans technique et musical. Sa restauration a été envisagée et évaluée, avant d'être abandonnée, à la faveur de la reconstruction totale de l'instrument.

** La reconstruction des grandes orgues est un chantier placé sous l'égide du Ministère de la culture, sous la responsabilité la Direction générale de la création artistique accompagnée par un comité artistique et scientifique composé d'organistes de renommée internationale, et la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.*

Toutes personnes souhaitant soutenir le projet sont invitées à le faire via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/cathedra-musiques-sacrees-a-la-cathedrale-de-bordeaux/collectes/souscription-pour-les-orgues-de-la-cathedrale-de-bordeaux>

A propos de l'Association Cathedra

Créée en 2014, l'association Cathedra a pour objectif de développer, rendre accessible et faire rayonner la musique sacrée au sein de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Son profond attachement au patrimoine instrumental de la cathédrale a permis à ses fondateurs, Alexis Duffaure (maître de chapelle de la cathédrale) et de Jean-Baptiste Dupont (organiste titulaire des orgues de la cathédrale) de faire découvrir ou redécouvrir l'édifice sous un angle original.

Chaque année, l'Association Cathedra propose une saison composée de concerts de musique vocale, de musique instrumentale, de musique de chambre ainsi que des récitals d'orgue. Animée par une équipe de bénévoles enthousiastes, elle est placée sous la direction artistique conjointe de ses deux fondateurs.

L'Association Cathedra est classée d'intérêt général, à ce titre elle peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.

Plus d'informations sur : <https://cathedra.fr/>

Contact Presse

Anne THOMAS

Attachée de presse / Consultante en Relations Publiques

06 64 49 92 60 // anne@annethomas-rp.com